



Candidature au Prix Vélo Infrastructure 2024

Candidature dans la catégorie (un seul choix possible):

- Aménagement
- Information

Administration, entreprise, organisation, personne:
Ville de Fribourg, Service de la mobilité

Adresse:
Grand-Rue 37, 1700 Fribourg

Personne de contact:
Antoine Bussard

Téléphone, e-mail:
026 / 351 74 42, antoine.bussard@ville-fr.ch

Titre du projet:
Bande cyclable sur le boulevard de Pérolles

Annexes:
En particulier matériel iconographique (photos ou vidéos, si possible situation avant/après), documents de planification, rapports, articles de presse
Voir pièces jointes à l'email

Lieu, date:
Fribourg, le 4 août 2023

En soumettant notre dossier de candidature, nous acceptons les conditions du concours et de participation. Nous confirmons que nos données sont exactes et autorisons PRO VELO à les vérifier et à demander des informations complémentaires si nécessaire. Nous autorisons également PRO VELO et ses partenaires de projet à rendre public l'ensemble des documents transmis et à les utiliser dans le cadre du travail médiatique.

Le formulaire de candidature ainsi que ses annexes sont à envoyer au plus tard le 31 août 2023 **sous forme numérique** (en ligne ou sur support de données, avec **photos en haute résolution**) à PRO VELO Suisse, Prix Vélo Infrastructure, Birkenweg 61, 3013 Berne, info@prixvelo.ch.

1 Descriptif du projet

1.1 Problématique

Le boulevard de Pérolles à Fribourg est un axe important pour la mobilité douce, qui relie la gare au site du Plateau de Pérolles, qui héberge de très nombreuses écoles. La répartition de la voirie sur cette axe date des années 80-90 avec des surfaces prioritairement affectées au TIM (2 voies de circulation et 2 bandes de parcage longitudinale, soit l'équivalent de 4 voies). Une voie bus + cycles très étroite de 3m20 en sens « entrée de ville » offre un minimum de priorisation pour les bus et cyclistes, mais il n'existe rien dans le sens inverse.

1.2 Défi(s)

Le boulevard ne sera pas requalifié à court terme, alors que le besoin d'améliorer le fonctionnement de la voirie est urgent. Mais aucune intervention significative ne peut être envisager sans une suppression très importante de places de stationnement. Une telle suppression de places n'avait jusqu'ici pas été envisagée dans ce secteur.

1.3 Objectif(s)

Saisir l'opportunité offerte en 2020-2021 par les contraintes liées au COVID pour proposer un aménagement cyclable de qualité sur le boulevard de Pérolles, avec pour conséquence une suppression importante de places de stationnement. Les services ont conscience qu'il faudra trouver une approche novatrice pour justifier la suppression définitive du stationnement, qui représente 62 places sur le boulevard et 16 places dans les rues perpendiculaires, soit un total de 78 places).

1.4 Mesure(s)

D'un point de vue technique, la mesure est assez simple et consiste à supprimer l'ensemble du stationnement sur le côté « sortie de ville » du boulevard et de profiter de l'espace gagné pour tracé une bande cyclable continue d'environ 1m90 de large pour les cyclistes se déplaçant entre la gare et le secteur du plateau de Pérolles. La mesure nécessite la suppression de places deux-roues et d'espaces de livraisons qui sont relocalisés dans les rues perpendiculaires, avec pour conséquence la suppression de places de stationnement supplémentaires.

2 Parties prenantes et groupes d'intérêt

Désignation des parties prenantes (mandant·e, mandataire, partenaires, équipe de projet) et prise en considération des groupes d'intérêt

Ville de Fribourg (Secteur mobilité et Secteur communication).
 TPF (Transports publics Fribourgeois)
 Associations de quartier de Pérolles, Association Fribourg pour le climat, ATE, PRO-Vélo, ainsi que collectif « Faites du Vélo »
 Association AFCAS (Commerçants et Artisans) et commerces riverains du boulevard

3 Calendrier de planification et de mise en œuvre

Principales dates clés. La mise en œuvre du projet est-elle terminée ou en cours?

Printemps 2020 (covid) : décision technique puis validation politique (juin 2020) de la mesure à titre temporaire.
 Été 2020 : test pendant 2 mois de la mesure temporaire, avec de nombreuses réactions.
 Rentrée 2020 : décision politique de pérenniser la mesure et publication de la suppression du stationnement, qui engendre des recours.
 Automne 2020 jusqu'à été 2021 : procédure, puis décision juridique favorable (été 2021).
 Rentrée 2021 : monitoring du boulevard (étude OUVEMA) avant la réalisation de la mesure.
 Automne 2021 : mise en place de la mesure définitive.
 Automne 2022 : monitoring du boulevard (étude OUVEMA) 1 année après la mise en place de la mesure.

4 Cadre budgétaire/financement

Informations sur les coûts du projet. Comment le projet est-il financé (fonds publics/privés)? Dans quelle mesure le financement est-il assuré? Le projet s'inscrit-il dans le cadre d'un programme d'agglomération?

Un mandat a été donné à une entreprise de peinture pour la mise en œuvre définitive de la bande cyclable en 2021, pour un coût de 9'900 CHF.
 Le reste des travaux (notamment le test de 2020) a été réalisé en interne, sans que des coûts soient imputés à ce projet (budget de fonctionnement des secteurs concernés).
 Une fois la mesure testée et validée, un mandat a été donné à l'OUVEMA pour un travail d'étude (coût pour la Ville de Fribourg = 14'000 CHF), mais la mesure ne dépendait pas de ce mandat.

5 Mesures de communication (le cas échéant)

Le projet est-il accompagné de mesures de communication? Qu'est-ce qui est communiqué sur le projet et sous quelle forme?

En été 2020, une communication « de terrain » a été mise en place avec le Secteur communication de la Ville de Fribourg pour informer les riverains et spécifiquement les commerçants, ainsi que pose d'affiches sur le boulevard et communiqué de presse de la Ville.

Les commerçants réalisent en été 2020 un sondage parmi les clients de leur commerce afin de démontrer que la mesure ne sera pas viable d'un point de vue économique. La Ville réalise en été 2020 un vaste sondage qualitatif qui concerne l'ensemble des usagers du boulevard et pas seulement les clients des commerces.

Un « combat » de communication, notamment via les courriers des lecteurs, se fait dans la presse locale tout au long du processus.

Une fête ainsi qu'un cortège de cyclistes est organisée à la fin de l'été 2020 sur le site de Pérolles pour « célébrer » la fin de l'aménagement temporaire après les 2 mois de test.

En automne 2020, l'AFCAS (Ass. commerçants) publie un communiqué très critique.

En automne 2020, la Ville de Fribourg publie un nouveau communiqué de presse pour annoncer la pérennisation de la mesure.

En automne 2021, une lettre est envoyée à tous les riverains afin de les prévenir de l'installation de la mesure et de la suppression définitive de 78 places de stationnement.

6 Évaluation/analyse d'impact (le cas échéant)

Statistiques d'utilisation, indicateurs de réussite ou résultats d'évaluation

La mesure a fait l'objet d'une étude complète de la part de l'OUVEMA, avec un monitoring juste avant sa mise en place, puis ensuite un nouveau monitoring après une année de fonctionnement.

La Ville de Fribourg souhaite toutefois continuer à faire évoluer le projet sur le long terme. Au printemps 2023, quelques places de stationnement ont été supprimées de l'autre côté du boulevard pour améliorer la circulation des bus et vélos. En fin d'été 2023, un compteur vélo sur totem (type « eco-counter ») sera installé le long de la bande cyclable. A la rentrée 2023, la bande cyclable, qui est pour le moment matérialisée uniquement par de la peinture, sera complétée avec un système de séparation comprenant des balisettes collées sur la chaussée. Puis en 2024, l'unique carrefour à feux restant sur le boulevard sera requalifié par un système plus favorable pour les cyclistes (suppression des feux). D'autres mesures sont encore prévues à plus long terme. La Ville de Fribourg souhaite faire un monitoring sur la durée, avec par exemple un nouveau volet d'étude de la part de l'OUVEMA à un horizon 2025, pour comprendre comment cet aménagement vie et évolue dans le temps.